

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AXA World Funds - Optimal Absolute Piano

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Optimal Absolute Piano E Capitalisation EUR (ISIN : LU0158187780)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du Compartiment est de générer des rendements absolus en euro sur une base annuelle quelles que soient les conditions de marché en investissant dans, ou en adoptant des expositions longues ou courtes sur, un large éventail de classes d'actifs sur l'ensemble des marchés internationaux.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et discrétionnaire afin de saisir les opportunités sous différentes conditions de marché en adoptant des positions nettes longues ou nettes courtes sur un large éventail de classes d'actifs y compris des obligations, des actions, des matières premières (notamment par le biais d'indices de matières premières) et des devises sur l'ensemble des marchés internationaux, y compris les marchés émergents. Les décisions d'investissement reposent sur un ensemble de stratégies d'investissement faiblement corrélées, comprenant la sélection des titres, l'allocation des actifs, les opportunités thématiques et les opportunités liées à la valeur relative. La diversification du portefeuille est obtenue par le biais d'une analyse macroéconomique associée à une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le Gestionnaire d'investissement gérera le Compartiment conformément à un budget de risque annuel au niveau de l'ensemble du portefeuille et au niveau de chaque stratégie individuelle.

La politique d'investissement peut être réalisée au moyen d'investissement directs et d'instruments dérivés, en particulier des swaps de rendement total (TRS) sur actions, obligations ou indices, des contrats à termes standardisés (futures), des contrats à terme (forwards) et des options.

L'exposition globale du Compartiment sera contrôlée en mesurant la Valeur à risque (VaR) absolue avec une VaR maximum de 2% et un horizon de cinq (5) jours ouvrés avec un niveau de confiance de 95%, ce qui

correspond à une VaR de 5,6% avec un horizon de vingt (20) jours ouvrés et un niveau de confiance de 99%, dans l'hypothèse d'une distribution normale de la VaR. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5% qu'une perte subie par le Compartiment dans un horizon de cinq (5) jours ouvrés soit supérieure à 2% de la Valeur liquidative du Compartiment, dans des conditions de marché normales. Le gestionnaire d'investissement prévoit que le niveau de levier du Compartiment, basé sur le montant de l'approche notionnelle, sera compris entre 0 et 3. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau effectif de levier du Compartiment puisse, à tout moment, être plus élevé que le niveau de levier affiché ci-dessus du fait des conditions de marché.

Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

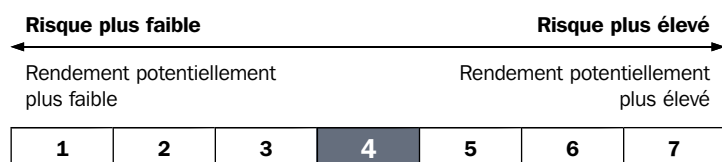
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure de l'Europe centrale). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée le deuxième jour ouvrable suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.

La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur

note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,65 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Les commissions de surperformance sont calculées sur la base de la méthode décrite dans le prospectus en appliquant un taux de participation de 5,00 % de tout rendement réalisé par le Fonds qui dépasse Eonia Cap Gross.
---------------------------	--

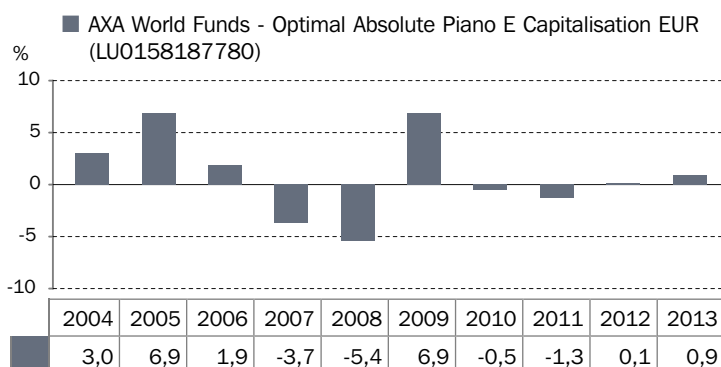
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2013. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2014. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im-international.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 18/01/1999 et la classe d'actions en 2003.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank Luxembourg S.A. 49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations : de plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im-international.com.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im-international.com.

Publication de la Valeur liquidative : la Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im-international.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale : le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos

investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité : AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments : les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im-international.com.